

Aide financière de 100 000€ dédiée à la rénovation énergétique des copropriétés en Oisans !

La Communauté de communes de l'Oisans s'engage en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés. Bénéficiez d'une aide pouvant aller jusqu'à 2 000€ par logement si votre copropriété s'engage dans des travaux de rénovation énergétique (isolation des murs, de la toiture, changement de chauffage...).

Pour plus d'informations : contacter l'AGEDEN par téléphone : 04 76 23 53 52 / 04 76 23 53 54
ou par mail : Jeanne MAIXANT : jmaixant@ageden38.org / Daniel CHATELIN dchatelin@ageden38.org



Webinaire – Spécial Copropriétés

**Quelles obligations dans les années à venir, comment continuer à louer ?
Les enjeux de la rénovation énergétique**

La Communauté de communes de l'Oisans vous propose, en partenariat avec l'AGEDEN, un webinaire sur les évolutions de la réglementation locative, notamment en lien avec les DPE et les enjeux de la rénovation énergétique. Des spécialistes de ces problématiques pourront répondre à vos questions.

Mardi 19 septembre à 18h en visio durée 1h30 environ
Pour vous inscrire → [Lien vers le formulaire d'inscription](#)

Webinaire sur la rénovation des copropriétés

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

La Communauté de communes de l'Oisans vous propose, en partenariat avec l'AGEDEN, un webinaire sur le possible financement de votre projet de rénovation par la réalisation d'un étage supplémentaire à votre immeuble en copropriété. Il s'agit d'une idée pertinente pour financer votre projet.

Mardi 21 novembre à 18h en visio
Lien à venir, rester connectés !